



Agence Esnault Immobilière

HONORAIRES DE NEGOCIATION

RIX DE VENTE	POURCENTAGE HT	POURCENTAGE TTC
De 0 à 50 000 €	Forfait 3 750 €	4 500 €
De 50 001 à 70 000 €	<u>7.50 %</u>	<u>9 %</u>
De 70 0001 à 100 000 €	<u>6.67 %</u>	<u>8 %</u>
De 100 001 à 175 000 €	<u>5.83 %</u>	<u>7 %</u>
De 175 001 à 300 000 €	<u>5.00 %</u>	<u>6 %</u>
Au – delà de 300 0001 €	<u>4.17 %</u>	<u>5 %</u>

HONORAIRES DE LOCATION

A compter du 15/09/2014 (Loi Alur)

Avenant au bail : 50 €

LOCATAIRE :

- ❖ Honoraires de dossier et rédaction du bail : 8 € TTC le m²
- ❖ Honoraires d'état des lieux d'entrée : 3 € TTC le m²

BAILLEUR :

- ❖ Honoraires de dossier et rédaction du bail : 8 € TTC le m²
- ❖ Honoraires d'état des lieux d'entrée : 3 € TTC le m²
- ❖ Honoraires d'entremise et de négociation : 2 % TTC du Loyer

L'ensemble plafonné à 86 % TTC du Loyer

Location Garage : 42 € TTC